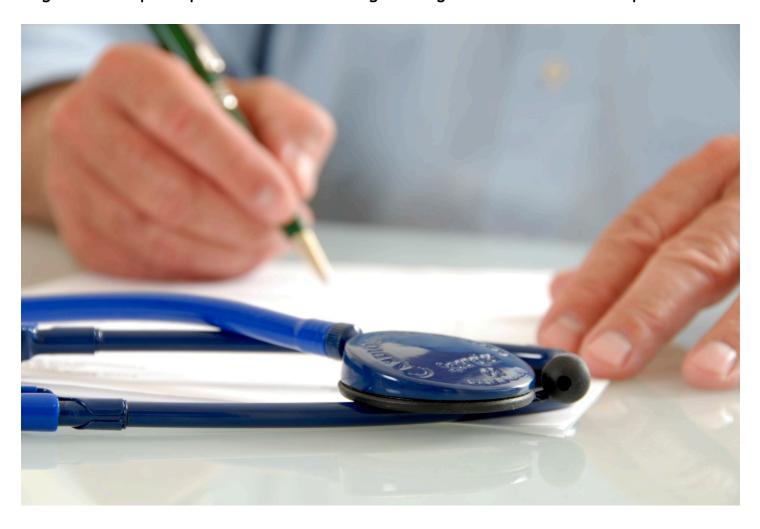


## Augmentation des honoraires de disponibilité officialisée

(Actualité)

BRUXELLES 30/08- L'augmentation des honoraires de disponibilité des médecins généralistes participant à des services de garde organisés a été officialisée pour 2024.



Négociée lors du medicomut2024\_2025, l'augmentation des honoraires de disponibilité durant les weekends a été officialisé par un arrêté royal publié le 17 juillet 2024 avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, annonce le <u>GBO sur son site</u>.

## À partir de 2024, les honoraires de disponibilité sont fixés à :

- 7,60 EUR par heure pour les services de garde effectués en semaine (soirs et nuits).
- 15,20 EUR par heure pour les services de garde prestés les week-ends et les jours fériés.

Cette augmentation représente une hausse par rapport au tarif de 2023, qui était de 7,17 EUR par heure pour toutes les périodes. La nouvelle grille tarifaire introduit une distinction entre les heures de garde en semaine et celles des week-ends et jours fériés, reflétant une reconnaissance de l'engagement des médecins durant les périodes de forte demande.

## Un soutien pour les médecins en service de garde

Cette revalorisation vise à compenser davantage les contraintes et les responsabilités liées à la participation des médecins généralistes aux services de garde organisés, assurant ainsi la disponibilité des soins de santé à tout moment pour la population.

Les médecins peuvent continuer à percevoir ces honoraires en fonction du nombre d'heures de garde réellement prestées, selon les modalités de gestion centralisée via le module BHOD de ProSanté, simplifiant le processus d'enregistrement et de paiement.

Plus d'infos sur les honoraires de disponibilité en médecine généralele sur le site de l'INAMI

C.S. • Mediquality

30/08/2024

## Vous désirez rester au courant des dernières informations médicales ?

Sélectionnez les contenus de MediQuality qui vous intéressent et inscrivez-vous gratuitement aux autres newsletters.

Découvrez l'ensemble de nos newsletters

